



**Formulaire de demande de
communication de document
administratif**

(arrêté municipal n°06/13 du 12 mars 2013)

Mairie
28 avenue de l'Europe
11800 RUSTIQUES
tel : 04.68.78.63.84

+ Demandeur

Monsieur – Madame (rayer la mention inutile)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tel _____ Mèl _____

+ Désignation/description du document demandé (1 formulaire/1document différent)

+ IMPORTANT – à l'attention du demandeur :

Lire attentivement les mentions légales figurant au verso, se rapportant au traitement de la demande, et celles relatives à la protection des données

+ Date et signature du demandeur

Fait à _____ le _____

Signature

+ Date et cachet de la mairie attestant le dépôt de la demande :

Reçu à Rustiques, le

Mentions à l'attention du demandeur

- arrêté municipal n°06/13 du 12 mars 2013 réglementant l'accès aux documents administratifs -

Le présent formulaire dont copie vous est remise vaut accusé de réception.

Votre demande sera traitée au plus vite et, conformément à la réglementation, une réponse vous sera formulée au plus tard dans un délai maximum d'un mois. Le silence gardé par l'administration passé ce délai vaut refus tacite de communication.

Dans l'hypothèse d'une réponse positive, et selon votre demande initiale, il vous sera proposé soit l'envoi d'une copie par voie postale (ou sur messagerie électronique s'il s'agit de documents dématérialisés), soit un rendez-vous de consultation dans nos services.

Par ailleurs, conformément à la réglementation en vigueur, dans le cas de reproduction de documents papier, il vous sera préalablement demandé une participation aux frais de reproduction ainsi que des éventuels frais d'envoi postaux.

Mention RGPD

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement destiné à la mairie de Rustiques pour la gestion des demandes de communication de documents administratifs.

Les destinataires des données sont les personnes habilitées de la mairie de Rustiques.

Les données sont conservées jusqu'à la fin de la procédure.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 14 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données ou une limitation du traitement de celles-ci.

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à la mairie de Rustiques : commune-de-rustiques@orange.fr